

**TABLEAU "A" - DEPENSES DU TITRE I
POUR L'ANNEE 1997**

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
	CHAPITRE PREMIER - CHAMBRE DES DEPUTES	Dinars
10	Indemnités allouées au Président et aux membres de la Chambre des Députés	2 952 000
11	Services des procès verbaux et dépenses de la chambre.	625 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 198 500
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	3 500
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	256 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	20 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	749 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	72 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	61 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	15 000
	TOTAL DU CHAPITRE I =	5 952 000
	CHAPITRE II- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
10	Dépenses de souveraineté	1 650 000
12	Dépenses spéciales	74 000
13	Dépenses afférentes aux activités présidentielles et frais des palais et des résidences	1 415 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	12 755 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	1 927 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	96 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	2 306 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	179 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	800 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	263 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	812 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	2 000 000
	TOTAL DU CHAPITRE II =	24 277 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE III- PREMIER MINISTERE 1 = Premier Ministère		
10	Indemnités servies au Premier Ministre, au Secrétaire Général du Gouvernement, aux Secrétaire d'Etat et rémunération des membres des Cabinets	403 000
11	Dépenses spéciales des pouvoirs publics	81 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	3 930 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	98 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	774 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	65 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	2 050 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	190 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	7 503 000
60	Intervention Directe de l'Etat dans le domaine économique	200 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	219 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	566 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	30 000
Sous Total 1 =		16 109 000
2 : Secrétariat d'Etat à l'Information		
10	Indemnité servie au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du Cabinet	113 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 145 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	24 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	655 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	40 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	575 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	45 000
Subventions de fonctionnement aux établissements publics		10 060 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	540 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	82 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	7 923 000
Sous Total 2 =		21 202 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
3 : Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Technologie		
10	Indemnité servie au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du Cabinet	104 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	3 241 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	745 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	100 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	275 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	51 000
	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	1 600 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	2 302 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	23 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	35 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	110 000
Sous Total 3 =		8 586 000
4 : Affaires de la Femme et de la Famille		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du Cabinet	138 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	229 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	9 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	79 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	23 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	184 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	45 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	33 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	25 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	366 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	31 000
Sous Total 4 =		1 162 000
5 : Secrétariat d'Etat à l'Informatique		
10	Indemnité servie au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du Cabinet	64 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	238 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	28 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	42 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	196 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	42 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	7 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	10 000
Sous Total 5 =		627 000
TOTAL DU CHAPITRE III =		47 686 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
	CHAPITRE IV- MINISTERE DE L'INTERIEUR	Dinars
10	Indemnités servies au Ministre, au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du cabinet	540 000
11	Dépenses spéciales des pouvoirs publics	935 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	277 773 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	2 272 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	9 425 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	5 280 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	48 140 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	950 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	10 919 000
61	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique	110 000 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	9 599 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	740 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	237 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	114 000
	TOTAL DU CHAPITRE IV =	476 924 000
	CHAPITRE V- MINISTERE DE LA JUSTICE	
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du Cabinet	208 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	31 137 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	501 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	2 747 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	374 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	4 250 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	186 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	795 000
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine Economique	800 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	13 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	46 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	13 000
	TOTAL DU CHAPITRE V =	41 070 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits Dinars
CHAPITRE VI- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES		
10	Indemnités servies au Ministre, aux Secrétaires d'Etat, et rémunération des membres du cabinet	462 000
11	Dépenses spéciales des pouvoirs publics	120 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	4 860 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	1 110 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	61 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	4 279 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	1 200 000
50	Subventions de fonctionnement aux postes diplomatiques et consulaires à l'Etranger	49 684 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel.	885 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel.	30 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	2 418 000
TOTAL DU CHAPITRE VI =		65 109 000
CHAPITRE VII- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	158 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	207 724 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	120 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent	7 467 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	180 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	49 750 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	2 150 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	7 576 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	1 452 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	3 143 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	46 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	71 000
TOTAL DU CHAPITRE VII =		279 837 000
CHAPITRE VIII- MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	123 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 456 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	42 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	80 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	14 493 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	200 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	49 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	32 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 632 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	14 000
TOTAL DU CHAPITRE VIII =		18 121 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
Dinars		
CHAPITRE IX- MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR		
10	Indemnité servie au Ministre, au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du cabinet	219 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	551 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	2 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	139 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	16 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	354 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	170 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	3 276 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	5 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 000
TOTAL DU CHAPITRE IX =		4 733 000
CHAPITRE X- MINISTERE DES FINANCES		
10	Indemnités servies au Ministre, au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du cabinet	195 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	64 899 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	235 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	5 518 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	872 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	6 970 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	700 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	50 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	50 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	255 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	283 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	47 000
TOTAL DU CHAPITRE X =		80 074 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits Dinars
CHAPITRE XI- MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
10	Indemnités servies au Ministre au Secrétaire d'Etat et rémunération des membres du cabinet	188 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 603 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	3 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	376 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	387 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	560 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	85 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	55 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	8 485 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	5 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	29 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	100 000
TOTAL DU CHAPITRE XI=		11 876 000
CHAPITRE XII- MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	152 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	5 965 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	30 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	1 436 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	13 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 190 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	115 000
44	Frais de contentieux	140 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	15 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	12 000
TOTAL DU CHAPITRE XII =		9 068 000
CHAPITRE XIII- MINISTERE DE L'AGRICULTURE		
10	Indemnités servies au Ministre, aux secrétaires d'Etat et rémunération des membres du cabinet	431 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	69 098 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	55 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	43 942 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	184 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	3 339 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	568 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	14 605 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique.	2 632 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	81 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux établissements).	12 625 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	110 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	287 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	550 000
TOTAL DU CHAPITRE XIII =		148 507 000
CHAPITRE XIV- MINISTERE DE L'INDUSTRIE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	181 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 620 000
31	Rémunérations d'activités : Personnel Temporaire	41 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	327 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	522 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative	915 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	85 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	5 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	8 347 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	12 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	160 000
TOTAL DU CHAPITRE XIV =		12 215 000
CHAPITRE XV- MINISTERE DU COMMERCE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	165 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	3 774 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	197 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent	600 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	461 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 582 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	139 000
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique.	7 700 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	4 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	2 260 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	320 008 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	173 000
TOTAL DU CHAPITRE XV =		337 063 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits Dinars
CHAPITRE XVI- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	234 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	15 807 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	17 824 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	31 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	2 922 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	940 000
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique.	22 365 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	17 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements).	3 000 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	155 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	39 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	18 000
TOTAL DU CHAPITRE XVI =		63 352 000
CHAPITRE XVII- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	216 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	1 163 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	6 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	243 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	2 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	672 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	105 000
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique.	27 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	6 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique (subventions aux Etablissements)	776 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	9 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	304 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	24 000
TOTAL DU CHAPITRE XVII =		3 553 000
CHAPITRE XVIII- MINISTERE DU TRANSPORT		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	245 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	5 839 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	1 092 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	120 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 736 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	65 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics à caractère	2 726 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		Dinars
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique.	342 000
61	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique	800 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	110 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	49 002 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	58 000
	TOTAL DU CHAPITRE XVIII =	62 135 000
	CHAPITRE XIX- MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	117 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	60 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	6 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	11 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	3 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	98 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	26 000
62	Intervention Indirecte de l'Etat dans le domaine économique (subventions aux Etablissements)	19 219 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	7 000
	TOTAL DU CHAPITRE XIX =	19 547 000
	CHAPITRE XXI- MINISTERE DE LA CULTURE	
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	140 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	8 923 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	17 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	3 755 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	384 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 140 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	654 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	8 282 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	5 405 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 955 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	573 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	96 000
	TOTAL DU CHAPITRE XXI =	31 324 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits Dinars
CHAPITRE XXII- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	185 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	55 473 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	4 377 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	80 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	710 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	137 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	6 189 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 068 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	9 890 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	2 674 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	48 000
TOTAL DU CHAPITRE XXII =		80 831 000
CHAPITRE XXIII- MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	211 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	240 024 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	22 449 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	44 463 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	120 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	2 373 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	633 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	46 812 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique(subventions aux Etablissements)	813 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 280 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	260 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	45 565 000
80	Contribution aux Organisations Internationales	213 000
TOTAL DU CHAPITRE XXIII =		405 216 000
CHAPITRE XXIV- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES		
10	Indemnité servie au Ministre, et rémunération des membres du cabinet	168 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	13 876 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	32 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	2 694 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	22 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 865 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	184 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	3 283 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		Dinars
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	73 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	47 485 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	2 863 000
80	Contribution aux organisations internationales	165 000
	TOTAL DU CHAPITRE XXIV =	72 710 000
	CHAPITRE XXV- MINISTERE DE L'EDUCATION	
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	120 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	839 993 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	1 002 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	58 460 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	9 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	7 710 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	870 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	24 385 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	8 519 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	4 306 000
80	Contribution aux organisations internationales	246 000
	TOTAL DU CHAPITRE XXV =	945 620 000
	CHAPITRE XXVI- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	187 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	96 121 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	2 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	24 943 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	233 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	1 143 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	421 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	46 163 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	31 330 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	2 589 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	540 000
80	Contribution aux organisations internationales	30 000
	TOTAL DU CHAPITRE XXVI =	203 702 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits Dinars
CHAPITRE XXVII- MINISTERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI		
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	240 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	3 110 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	455 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	20 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative.	943 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions.	72 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	1 121 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	32 000
71	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel	6 000
72	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine social et culturel (Subventions aux Etablissements)	40 286 000
TOTAL DU CHAPITRE XXVII =		46 285 000
CHAPITRE XXVIII - DEPENSES IMPREVUES		
90	Dépenses Imprévues et non réparties	70 213 000
TOTAL DU CHAPITRE XXVIII =		70 213 000
CHAPITRE IXX- Intérêts de la Dette Publique		
20	Intérêts de la Dette à long, moyen et court terme.	767 000 000
22	Autres engagements à la charge de l'Etat.	25 000 000
TOTAL DU CHAPITRE IXX =		792 000 000
TOTAL GENERAL =		4 359 000 000